



Albi, le 7 janvier 2016

Monsieur Thierry GENTILHOMME
Préfet du Tarn
Place de la Préfecture
81013 ALBI CEDEX 9

Monsieur le Préfet,

Je me permets d'attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent les éleveurs caprins du département qui m'ont saisi.

Plusieurs souhaitent exporter leurs bêtes vers l'Italie, ayant un acquéreur en vue d'un élevage hors sol pour de l'engraissement.

Depuis début décembre que cette vente est envisagée, ils ne parviennent pas à lever les obstacles administratifs.

Cependant, il apparaît dans l'Instruction Technique en date du 24 décembre 2015 DGLA/SDPA/2015-2019 concernant la surveillance hivernale 2015-2016 que l'activité de culicoïdes dans le département du Tarn est quasiment absente.

Possibilité est donc offerte à notre département, qui se trouve en zone réglementée, de passer en zone potentiellement indemne, à partir de la semaine 3, et ainsi lever les blocages à l'export pour l'espèce caprine.

Il me serait agréable que vous m'indiquiez quelles sont vos intentions afin qu'une issue rapide soit trouvée pour que ces éleveurs puissent concrétiser au plus vite la vente de leurs animaux avec l'acheteur italien.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.


Philippe BONNECARRÈRE

ADRESSE POSTALE : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06
COURRIEL : p.bonniecarrere@senat.fr

PERMANENCES PARLEMENTAIRES :

132 AVENUE COLONEL TEYSSIER - 81000 ALBI- TEL. : 05.63.54.73.36

3 BOULEVARD DES LICES – 81100 CASTRES - TEL. : 05.63.51.03.16
COURRIEL : senateur.bonniecarrere.81@orange.fr

**PHILIPPE
BONNECARRÈRE**

SÉNATEUR DU TARN

*PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMÉRATION DE
L'ALBIGEOIS*